



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE



# PROJET D'ÉTABLISSEMENT

CROIRE & CROITRE



## NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

**Le projet d'établissement est l'affirmation des valeurs pastorales, éducatives, et pédagogiques de notre école.**

Il rassemble autour de lui toute la communauté éducative : l'équipe enseignante, le personnel, l'OGEC, l'APEL, la paroisse, l'équipe pastorale et les catéchistes, la tutelle diocésaine, les parents d'élèves.

Le dialogue, la confiance et l'engagement entre les parents et l'équipe éducative sont des conditions essentielles à la réussite de ce projet.

### Notre école

L'école Sainte MARIE est un établissement catholique d'enseignement sous Contrat d'Association avec l'État et sous Tutelle Diocésaine. Elle est ouverte à tous ceux qui acceptent et adhèrent à son projet d'établissement « sans distinction d'origine, d'opinions ou de croyances » \* et elle dispense les programmes d'enseignement de l'Education Nationale.

Notre projet se réfère au message de l'Évangile, au Statut de l'Enseignement Catholique en France et au Projet Diocésain de l'Enseignement Catholique de Lyon.

*\*(article 1 de la loi DEBRÉ)*

## NOS VALEURS PASTORALES

**À l'image du Christ, nous reconnaissons en chacun une personne, et pas seulement un élève, un enseignant ou un parent. Nous croyons en une vie éducative plus fraternelle et nous grandissons dans l'Espérance.**

« L'éducation, en établissement catholique, appelle à servir la croissance de l'homme et la construction de la société. »  
(Article 3 du statut de l'Enseignement catholique)

**La pastorale n'est donc pas un service à part dans l'établissement, mais imprègne tout ce qui se vit dans la communauté éducative :**

- Notre mission pastorale se reflète quotidiennement dans l'ensemble des dimensions éducatives : intellectuelle, physique, affective et spirituelle.
- L'animation pastorale se décline sous différentes formes : éveil à la foi, culture chrétienne, catéchèse...

**Concrètement, ces valeurs se traduisent ainsi :**

- Prendre le temps de célébrer, de prier et de rendre Grâce
- Sensibiliser les enfants au respect du prochain en vivant l'Évangile.
- Permettre les échanges autour des questions des enfants sur la vie
- Profiter, en classe, des occasions spontanées pour témoigner de notre Foi
- Offrir un temps de catéchèse ou de culture chrétienne hebdomadaire adapté à chaque niveau
- Participer aux temps forts de la Paroisse Notre Dame des Lumières
- Vivre ensemble les temps forts du calendrier liturgique
- Proposer des actions d'éveil à la solidarité et au partage

**Ces activités pastorales ne sont possibles qu'avec l'investissement des parents.**



## NOS VALEURS ÉDUCATIVES

L'enfant est au cœur de nos valeurs éducatives. L'école est un lieu d'engagement et d'investissement, non de consommation. Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils doivent s'associer aux valeurs prônées par l'école pour une plus grande cohérence entre l'établissement et la famille. La richesse de notre école dépend de l'engagement et de l'investissement des parents.

### Éduquer à l'autonomie et à la responsabilité :

**L'autonomie est une condition de la réussite scolaire, d'une bonne orientation et de l'adaptation aux évolutions de sa vie personnelle**

**Dans cette perspective, l'élève apprend à :**

- Respecter des consignes.
- Organiser son temps, planifier son travail.
- Assumer ses erreurs et leurs conséquences, modifier son comportement.
- Développer son sens critique, sa persévérance, son sens de l'effort.
- Se responsabiliser pour mieux vivre à l'école et pour mieux vivre en société.

### Éduquer au respect :

**Favoriser la sociabilisation de l'enfant en l'aidant à intégrer :**

- Le respect de l'autre et de ses différences.
- L'aide et le service aux autres ainsi que le soutien mutuel.
- Les règles de politesse.
- Les règles de vie dans la classe et dans l'école.
- L'écoute et la prise en compte des paroles des adultes.

### Accompagner & Valoriser les réussites :

- Encourager l'enfant pour lui permettre de se dépasser.
- Lui donner le goût de l'effort et du travail bien fait.
- Apprécier ses réussites et apprendre de ses erreurs.
- Exiger une rigueur dans le travail qui permettra d'identifier les besoins spécifiques de l'élève.

**Associer les parents dans cette mission de co-éducation.**

### Éduquer au respect de l'environnement :

**Dans une démarche de développement durable, les enfants et les adultes sont invités à :**

- Jeter les déchets dans la poubelle.
- Trier les déchets (gourdes de compote, papiers et cartons, stylos...)
- Prendre soin du matériel et de leurs affaires.
- À chaque fin de semaine, les parents sont priés de récupérer les affaires oubliées de leur enfant faute de quoi, elles seront données à une association.

**L'école s'engage à :**

- Faciliter son accès à vélo ou à trottinette en proposant des espaces de rangement.
- Limiter, lors des manifestations festives, la consommation excessive de plastique.



## NOS VALEURS PÉDAGOGIQUES

### Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :

La scolarité obligatoire doit garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun de connaissances, de compétences et de culture, auquel contribue l'ensemble des enseignements dispensés.

#### Ce socle commun doit :

- Permettre la poursuite d'études, la construction d'un avenir personnel et professionnel
- Préparer à l'exercice de la citoyenneté

### Les cycles de la scolarité :

- **Le Cycle 1**, cycle des apprentissages premiers, couvre la petite, moyenne et grande section de maternelle.
- **Le Cycle 2**, cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, et CE2.
- **Le Cycle 3**, cycle de consolidation : CM1, CM2 (et classe de 6e).

### Nos méthodes d'enseignement :

#### Un juste équilibre entre l'enseignement magistral, le travail de groupe et le travail autonome.

- Enseignement magistral → Tous les élèves entendent et font la même chose au même moment.
- Travail de groupe → Les élèves travaillent en groupe (collaboration, tutorat, échange)
- Travail en autonomie → L'élève travaille seul.

### Les apprentissages :

#### 1. Savoir-être :

- Avoir une attitude adaptée aux différents moments de la vie scolaire (*en classe, en sortie, à la cantine, en récréation...*).
- Avoir une attitude responsable envers autrui, les locaux, le matériel.
- Être acteur de son apprentissage : se fixer des objectifs à atteindre.
- Sociabilisation : écouter, comprendre, analyser et défendre un point de vue.

#### 2. Savoir-faire :

- Acquérir des automatismes et les réinvestir régulièrement (*techniques opératoires, accords des verbes, grammaire...*).
- Mémoriser.
- Se fixer des contraintes de qualité de travail, de rythme, d'écoute collective et individuelle.

### Les évaluations :

- Une évaluation efficace est continue et fait partie intégrante de l'enseignement et de l'apprentissage.
- Les évaluations n'ont pas pour but de sanctionner l'élève mais sont un repère pour le faire progresser.
- En maternelle, un cahier de réussite est remis aux familles une à deux fois par an.
- A partir du CP, un livret d'évaluation est remis chaque trimestre aux familles.

### L'école inclusive :

- Les valeurs éducatives et pastorales de notre école indiquent que nous sommes une école inclusive.
- Quand des difficultés scolaires ou comportementales apparaissent, les enseignants mettent en place différents dispositifs pédagogiques adaptés.
- Parfois, les situations des élèves sont trop complexes. L'école a ses limites, liées à ses locaux, son équipement, le temps disponible, les effectifs des classes... Dans ce cas, l'école ne sera pas en mesure de renouveler l'inscription de l'élève.

## **Ecole Sainte-Marie**

10, avenue Pierre Terrasse | 69300 Caluire et Cuire  
Tél. : +33 (0)4 78 23 54 62 | [www.ecolesaintemariecaluire.fr](http://www.ecolesaintemariecaluire.fr)